



### INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée  
(Place Saint-Éloi)  
49100 Angers

☎ 02 41 05 38 80

✉ [institut.municipal@ville.angers.fr](mailto:institut.municipal@ville.angers.fr)  
[www.angers.fr/institutmunicipal](http://www.angers.fr/institutmunicipal)

**Horaires d'ouverture  
de l'accueil jusqu'au 31 mai :**  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15  
et de 13 h 45 à 20 h  
le samedi de 9 h à 12 h

**Horaires d'ouverture  
de l'accueil juin / juillet :**  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15  
et de 13 h 45 à 19 h 30  
(fermé le samedi)



# Espagnol



## Cours semi-collectifs payants

Avec inscription

### 2 niveaux proposés

A1 Élémentaire : découverte

B2 Indépendant : avancé

## Saison estivale 2019

## Élémentaire (A1) :

12 h

> Cours du 1er au 4 juillet 2019 de 9 h 00 à 12 h

> Enseignés par **Mme Lopez**

> Niveau A0 prérequis

Cours d'espagnol pour se débrouiller dans les situations les plus habituelles de la vie quotidienne et pour tout ceux qui veulent réussir leur séjour dans un pays hispanophone (à l'aéroport, à la gare, à l'hôtel, au restaurant, dans les boutiques...).

> salle 201 (étage 2)

## Indépendant (B2) :

12 h

> Cours du 24 au 27 juin et du 1er au 2 juillet 2019 de 17h30 à 19h30

> Enseignés par **Mme Lopez**

> Niveau B1 prérequis

(Conversation) - Vous souhaitez améliorer votre aisance à l'oral.

Dans une atmosphère conviviale, les participants seront invités à s'exprimer sur des sujets de la vie quotidienne, des sujets d'actualités, des jeux de rôle, ou tout autre sujet qu'ils aimeraient discuter afin d'améliorer leur aisance à l'oral.

> salle 201 (étage 2)

Soirées « Portes Ouvertes » les 11, 17, 19, 25 septembre de 17h30 à 20h

## Modalités et principes

> Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31/05/2018 pour les formules de juin et jusqu'au 15/06/2018 pour les formules de juillet.

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités ci-contre, aucune inscription ne pourra être validée et l'accès aux cours ne sera pas possible.

**Vous pouvez utiliser le formulaire détachable en dernière page.**

> Les cours payants de l'Institut municipal n'ouvrent qu'avec un minimum de 10 inscrits et un maximum de 18 inscrits.

> Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil (cours, horaires, n° de salle, étage).

> En cas d'absence et surtout d'arrêt des cours, prévenir l'accueil qui informera le professeur concerné.

> Un certificat d'assiduité peut être délivré à l'accueil, après avis du professeur, et uniquement en fin de module.

> Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours - cf règlement intérieur).

### Nos tarifs:

Formule	Tarif normal	Tarif carte Partenaire / Étudiant	Tarif réduit Angers
12 h	66,72 €	28,80 €	55,20 €

## PRÉ-INSCRIPTION cours municipaux

POUR L'INSCRIPTION, LES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR SONT LES SUIVANTES :

- > 1 photo
- > 1 pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les personnes de nationalité étrangère
- Le paiement des droits d'accès avec les justificatifs nécessaires pour accéder aux tarifs préférentiels, à savoir :
  - > Pour bénéficier du tarif Angevin : 1 justificatif récent de domicile
  - > Pour le tarif jeune ou solidaire : 1 carte Partenaires ou une carte étudiant en cours de validité ou une attestation de statut apprenti

Madame  Monsieur

Nom/Prénom: .....

Adresse : .....

.....

CP et ville : .....

Tél. : ..... Né(e) le

...../...../.....

Email (en majuscules) : .....

Angers (sur justificatif de domicile)

Étudiant(e) / carte Partenaires (sur présentation de la carte)

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR :

Langues / Ateliers : .....

...

Niveau : .....

Groupe (si indiqué) : .....

...

Période :  Annuelle  Juin  Juillet

Date : ...../...../..... Signature